

DOSSIERS OUVERTS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 2 septembre 2014

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Julie Patenaude Coalition Jeanne-Mance	<p>Madame Julie Patenaude; conseil d'arrondissement du 2 septembre 2014 :</p> <p>Mme Patenaude se plaint de la réglementation dans son arrondissement qui autorise le bruit associé aux activités de camionnage entre 6 h et 22 h, alors que l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal le restreint de 8 h à 21 h.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS, DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU GREFFE</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INDIQUE QU'UN NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LE BRUIT A ÉTÉ ADOPTÉ MODIFIANT LES HEURES DE 7 H À 19 H.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS, DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU GREFFE, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-253873</p>
Mme Karine Beauregard	<p>Madame Karine Beauregard; conseil d'arrondissement du 2 septembre 2014 :</p> <p>Mme Beauregard se plaint du délai pour l'obtention d'un permis d'agrandissement pour sa propriété et se demande si elle pourra l'obtenir avant l'hiver prochain.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, ASSURE MADAME BEAUREGARD QU'UNE SOLUTION SERA TROUVÉE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-253992</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Émilie Charpentier	<p>Madame Émilie Charpentier; conseil d'arrondissement du 2 septembre 2014 :</p> <p>Mme Charpentier est copropriétaire d'un condo, lequel subit des infiltrations d'eau en raison d'un trottoir endommagé situé en face de sa résidence. Par le fait même, cela l'empêche d'être assurée. Elle demande la réfection de ce trottoir avant l'hiver 2014, car elle attend depuis plusieurs mois déjà malgré des demandes répétées.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INDIQUE QU'IL EST AU FAIT DE LA SITUATION VÉCUE PAR MADAME CHARPENTIER ET QUE LES TRAVAUX REQUIS SERONT EFFECTUÉS.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-11269 – RELANCE</p>
M. Jacques Lanthier	<p>Monsieur Jacques Lanthier; conseil d'arrondissement du 2 septembre 2014 :</p> <p>M. Lanthier formule deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) Question répondue sur place en cours de séance; voir « Dossiers fermés ».</p> <p>2) M. Lanthier suggère que l'interdiction de stationnement des véhicules pour le nettoyage du côté est de la rue Clark soit limité de 2 à 1 fois par semaine, par exemple le mercredi.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, CONFIRME À MONSIEUR LANTHIER QUE SA SUGGESTION MÉRITE D'ÊTRE ÉTUDIÉE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-154813 – RELANCE</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Anick Druelle	<p>Madame Anick Druelle; conseil d'arrondissement du 2 septembre 2014 :</p> <p>Mme Druelle prétend que l'avis public n'a pas été affiché sur l'immeuble de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous pour la tenue de l'assemblée de consultation publique du 16 juin 2014 concernant le projet d'agrandissement de cette école.</p>	<p>K. S. Langlois</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT, MAÎTRE KARL SACHA LANGLOIS, INFORME MADAME DRUELLE QU'AUSSTITÔT QU'UN AVIS PUBLIC EST PUBLIÉ, IL EST CONSIDÉRÉ AVOIR ÉTÉ DISTRIBUÉ. CONSÉQUEMMENT, IL N'Y A EU AUCUN VICE DE PROCÉDURE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, ASSURE MADAME DRUELLE QU'IL Y AURA UNE VÉRIFICATION DES PROCÉDURES ENTREPRISES ET QU'UN COMPTE RENDU LUI SERA FOURNI.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, POUR VÉRIFICATIONS APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 14-254046</p>

DOSSIERS OUVERTS – INTERNET –

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 2 septembre 2014

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			AUCUNE QUESTION INTERNET NE FUT ACHÉMINÉE AUX SERVICES MUNICIPAUX À LA SUITE DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.